



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E181342

VALABLE JUSQU'AU 04/06/2027

ÉDITÉ LE

16/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 45326640500043

Siret : 453 266 405 00043

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 4029060

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 77823159

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 77823159

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : SARL NRV ANTONI

46 RUE DE DIJON
21121 DAIX

Téléphone : 03 80 57 42 29

Portable : 06 20 41 53 67

Fax :

Site Internet : <https://nrv-entreprise.fr/>

E-mail : contact@nrv-entreprise.fr

Responsabilité légale :

ANTONI CHRISTOPHE CO-GÉRANT / BUGAUT JEAN CO-GÉRANT / ANTONI
CHRISTOPHE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 44

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	05/06/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/09/2026
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	14/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	14/09/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/09/2026
o Ventilation mécanique	14/09/2026
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/09/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/06/2023
o Isolation des combles perdus	14/09/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.